

NUMÉRO DE FILIÈRE _____

**FORMULAIRE C20 DES RMAL, MANUEL DE PROCÉDURES D'INSPECTION DES AÉRONEFS DE
CONSTRUCTION AMATEUR EN METAL, TUBE ET COMPOSITE, DOSSIER D'INSPECTION ET
D'INFORMATION TECHNIQUE**

CONSTRUCTEUR <input type="checkbox"/> IMPORTATEUR <input type="checkbox"/>			
NOM DE FAMILLE:		PRÉNOM(S):	
ADRESSE:			
VILLE:		PROVINCE:	CODE POSTAL:
TÉLÉPHONE (RÉSIDENT):		TÉLÉCOPIE:	
TÉLÉPHONE (BUREAU):		COURRIEL:	
IMMATRICULATION C-		DATE DU CERT D'IMMATRICULATION :	
NOM DE L'AÉRONEF:		MODÈLE:	N° DE SÉRIE:
PRESSURISÉ <input type="checkbox"/>	MOTEUR à PISTON <input type="checkbox"/>	TURBINE <input type="checkbox"/>	
MASSE MAXIMUM DÉCOLLAGE _____ Lb <input type="checkbox"/> Kg <input type="checkbox"/>			
CONCEPTION PERSONNELLE <input type="checkbox"/>		À PARTIR DE PLANS <input type="checkbox"/>	
AFFICHÉ SUR LES LISTES DE KITS DE TCA/FAA <input type="checkbox"/>		KITS REQUÉRANT UNE INSPECTION PORTION MAJEUR (51%) <input type="checkbox"/>	
KIT CONSTRUCTION RAPIDE <input type="checkbox"/>			
DATE DU DÉBUT DE LA CONSTRUCTION:		DATE DE FIN DE LA CONSTRUCTION:	
CONCEPTEUR ou SOURCE des PLANS, du KIT et/ou des MATÉRIAUX (JOINDRE la LISTE au BESOIN):			
ADRESSE:			
CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE <input type="checkbox"/> OU D'ADRESSE <input type="checkbox"/>		DATE:	
NOM DE FAMILLE:		PRÉNOM(S):	
ADRESSE:		VILLE:	
PROVINCE:	CODE POSTAL:	TÉLÉPHONE:	

REGISTRE DES INSPECTIONS

Numéro du travail	Type	Nom de l'inspecteur (en lettres moulées)	N° de la feuille d'observation <small>Sheet No.</small>	Date	Signature

Le constructeur doit être présent à toutes les inspections.

Section 1.0 GÉNÉRALITÉS

1. Le constructeur fera-t-il des modifications structurales affectant les caractéristiques de vol, l'intégrité de l'aéronef ou son admissibilité à une dispense pour vol acrobatique? (O N)
Si oui, donner des détails ci-dessous.
2. Le constructeur fera-t-il appel au service d'un professionnel pour l'exécution de portions du projet? (O N)
Si OUI, donner les détails plus bas.
Nom de l'entrepreneur : _____ Téléphone : _____
3. Quelles parties du travail seront exécutées par un spécialiste? (Liste ci-dessous)

Le constructeur doit être présent à toutes les inspections.

(O) Indique le respect des exigences relatives aux aéronefs de construction amateur, exigences contenues dans les sections pertinentes des RAC et dans l'exemption mentionnée à la section 549.01 du *Règlement de l'aviation canadien* ainsi qu'au chapitre 549 du *Manuel de navigabilité – Normes de navigabilité : aéronefs de construction amateur*.

(N) Indique le non-respect de ces exigences. Indiquez la nature de l'anomalie sous le titre « Nota ».

S/O Signifie « sans objet ».

Section 1.1 CONFORMITÉ AUX EXIGENCES DE LA CONSTRUCTION AMATEUR

1. Le constructeur a-t-il soumis une lettre d'intention? (O N)
2. La documentation sur la construction amateur est-elle disponible? (O N)
3. Le constructeur connaît-il bien les lois et règlements applicables? (O N)
4. Est-ce que le poids brut de l'aéronef est conforme au poids spécifié par le concepteur d'aéronef et/ou du fournisseur de kit ? (O N)
5. La charge alaire de l'aéronef indique-t-elle un aéronef de haute performance? (O N)
6. Le propriétaire demandera-t-il une dispense pour vol acrobatique? (O N)
7. La conception de l'aéronef répond-elle aux exigences du vol acrobatique? (O N)
8. Le constructeur connaît-il bien les exigences spéciales de l'inspection? (O N)
9. L'aéronef sera-t-il construit à partir d'un kit? (O N)
10. Le constructeur possède-t-il des copies des circulaires ou d'autres avis pertinents du fournisseur de kit? (O N)
11. Le kit répond-il aux critères du 51% de la construction amateur? (O N)
12. Le constructeur possède-t-il "Méthodes, techniques et pratiques reconnues" (AC 43.13-1 B et le mises-a jour)? (O N)
13. Le constructeur a-t-il établi un système destiné à conserver les données relatives au projet? (O N)
14. Les dessins sont-ils disponibles? (O N)
15. L'atelier est-il adéquatement chauffé, et fournit-il un environnement approprié à la construction du projet? (O N)

RÉSUMÉ, Conformité aux Exigences de la Construction Amateur:

Le constructeur a-t-il été avisé de vos constatations? Sur place? Par le courrier?

Date - _____ Signature de l'inspecteur _____ Nom en lettres Moulées _____
aaaa-mm-jj

Fin de la section 1.1 Utiliser l'espace ci-dessous pour y écrire des notes au besoin

Section 1.2 INSPECTION DU CAISSON DE LONGERON est remplacée par la section 1.5.1

Section 1.3 INSPECTION PRE-RECOUVREMENT

GÉNÉRALITÉS

Dresser une liste des pièces inspectées :

Type de structure et de matériaux :

Quelle est la qualité du matériel?

Quelle disposition a été prise afin de permettre l'essai d'échantillons de soudure et/ou de colle?

1. Tous les espaces clos de structures ont-ils été inspectés précédemment? (O N)
2. Toutes les anomalies des inspections d'espace clos ou d'inspections pré-recouvrement précédentes ont-elles été rectifiées? (O N)
3. Le constructeur a-t-il conservé des factures se rapportant aux matériaux? (O N)
4. Les pièces sont-elles conformes aux dessins en ce qui a trait aux dimensions et au matériel? (O N)

FUSELAGE (COQUE)

1. Les pièces soudées respectent-elles les pratiques reconnues? (O N)
2. Les ferrures d'attache respectent-elles les pratiques reconnues? (O N)
3. Tous les trous forés sont-ils correctement localisés, non ovalisés et les surfaces intérieures ont-elles été traitées pour les protéger contre une détérioration possible attribuable à l'environnement? (O N)
4. Des dispositions ont-elles été prises pour la ventilation et le drainage et y-a-t-il des régions susceptibles à garder l'humidité? (O N)
5. Toutes les surfaces sont-elles protégées contre une détérioration possible attribuable à l'environnement? (O N)
6. Toute la quincaillerie de raccordement est-elle utilisée et munie de dispositifs de blocage (fil à freiner, goupille fendue,...)? (O N)
7. Lorsqu'utilisés, les rivets sont-ils du type approprié (selon les dessins) et convenablement installés? (O N)
8. Le travail de métal en feuille est-il fait selon les méthodes reconnues? (O N)
9. Les ferrures sont-elles fabriquées selon les pratiques reconnues et conformes aux dessins? (O N)
10. Le constructeur s'est-il assuré de l'alignement et de la symétrie? (O N)
11. Le travail est-il fait de façon soignée, selon les pratiques reconnues? (O N)

PLAN DE PORTANCE PRINCIPAL (AILES)

1. Tous les trous forés sont-ils correctement localisés, non ovalisés (O N)
2. Les surfaces intérieures ont-elles été traitées pour les protéger contre une détérioration possible attribuable à l'environnement? (O N)
3. Toutes les surfaces sont-elles protégées contre une détérioration possible attribuable à l'environnement? (O N)
4. Tous les éléments de compression sont-ils correctement ancrés et libres de toute courbure ou d'autres défauts apparents? (O N)
5. Des dispositions ont-elles été prises contre le frottement entre les différents câbles de haubans (« drag/anti-drag wires »)? (O N)
6. Le constructeur s'est-il assuré de la symétrie? (O N)
7. Le travail est-il fait de façon soignée selon les pratiques reconnues? (O N)
8. Des dispositions ont-elles été prises pour le drainage et la ventilation? (O N)
9. Toute la quincaillerie de raccordement est-elle utilisée et munie de dispositifs de blocage (fil à freiner, goupille fendue,...)? (O N)
10. Tous les compartiments ont-ils été mesurés avec précision? (O N)

GOUVERNES

1. Tous les trous forés sont-ils correctement localisés, non ovalisés (O N)
2. Les surfaces intérieures ont-elles été traitées pour les protéger contre une détérioration possible attribuable à l'environnement? (O N)
3. Toutes les surfaces sont-elles protégées contre une détérioration possible attribuable à l'environnement? (O N)
4. Le travail est-il fait de façon soignée et selon les pratiques reconnues? (O N)
5. Des dispositions ont-elles été prises pour le drainage et la ventilation? (O N)
6. Une quincaillerie de raccordement est-elle utilisée et munie d'un dispositif de blocage (fil à freiner, goupille fendue,...)? (O N)
7. Le constructeur s'est-il assuré de la symétrie? (O N)

TRAIN D'ATERRISSAGE

1. Type : Roues Skis Flotteurs
2. Le train d'atterrissage est-il complété? (O N)
3. Le train d'atterrissage est-il installé? (O N)
4. Les ferrures d'attache sont-elles bien ancrées et munies de dispositifs de blocage? (O N)
5. Les composantes de freins, la tuyauterie et toute la quincaillerie d'attachement utilisées sont-elles munies de dispositifs de blocage? (O N)
6. La symétrie du train d'atterrissage a-t-elle été confirmée? (O N)

PLANEUR

1. Le crochet de remorquage est-il installé? (O N)
2. La fixation du crochet de remorquage est-elle correcte? (O N)
3. La position du crochet de remorquage est-elle correcte selon les informations de référence? (O N)

Voir la section 1.5 Inspection Avant Peinture pour les éléments relatifs aux aéronefs en matériaux composites

RESUME, Inspection Pré-Recouvrement:

1. Le pré-recouvrement est-il terminé? (O N)

Les points suivants sont à ré-inspecter : Aucun

Le constructeur a-t-il été avisé de vos constatations? Sur place? Par le courrier?

Date - _____ Signature de l'inspecteur _____ Nom en lettres Moulées _____
aaaa-mm-jj

Fin de la section 1.3 Utiliser l'espace ci-dessous pour y écrire des notes au besoin

Section 1.5 INSPECTION AVANT PEINTURE / PRE-RECOUVREMENT

INSPECTION AVANT PEINTURE / PRE-RECOUVREMENT

- 1. Le kit de matériaux a-t-il été acheté d'un revendeur reconnu et les matériaux respectent-ils les spécifications du concepteur ? (Y N)
- 2. Le constructeur a-t-il construit des échantillons de confiance et les a-t-il présentés pour examen ? (Y N)
- 3. Le constructeur maîtrise-t-il bien les procédures et a-t-il suivi les instructions du kit? (Y N)
- 4. Le constructeur a-t-il gardé des échantillons de résine, marqués pour l'identification, et ont-ils été présentés pour examen ? (Y N)
- 5. L'état de l'atelier répond-t-il à des normes minimum? par exemple, température, humidité, propreté (graisse, huile) (Y N)
- 6. Toutes les couches de matériel ont-elles été disposées selon les instructions du concepteur? (Y N)
- 7. Le travail est-il fait de façon soignée selon les pratiques reconnues? (Y N)
Sinon, élaborer.
- 8. Comment l'alignement et la symétrie de l'aéronef ont-ils été confirmés? (Y N)
Expliquer.
- 9. Les surfaces sont-elles uniformes et exemptes de grande déviation? Y-a-t-il des manques ou des irrégularités? (Y N)
- 10. Le constructeur a-t-il fait des réparations? (Y N)
Si oui, sont-elles conformes aux critères du concepteur ? (Y N)
- 11. Toute la quincaillerie de raccordement a-t-elle été installée et le travail a-t-il été fait selon les instructions du concepteur? (Y N)
- 12. Une grande quantité de mastic de remplissage sera-t-elle nécessaire pour la préparation de surfaces pour la peinture? (Y N)
- 13. Y-a-t-il des traces de sablage excessif de structure résultant en des dommages aux fibres travaillantes des tissus? (Y N)
- 14. Le constructeur comprend-t-il la nécessité d'adhérer à la préférence du concepteur au sujet de la couleur? (Couleurs de base pale, blanc, bleu-clair, etc.) ? (Y N)
- 15. Est ce que l'inspection avant peinture complète? (Y N)

RÉSUMÉ, Inspection Avant Peinture / Pre-Recouvrement:

Les points suivants sont à ré-inspecter :

Aucun

Le constructeur a-t-il été avisé de vos constatations?

Sur place?

Par le courrier?

Date - _____ Signature de l'inspecteur _____ Nom en lettres Moulées _____
aaaa-mm-jj

Fin de la section 1.5 Section 1.3 INSPECTION AVANT PEINTURE / PRE-RECOUVREMENT

Utiliser l'espace ci-dessous pour y écrire des notes au besoin.